

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1702/SG/CG rendent partiellement exécutoire la délibération n° 11-71 du 9 décembre 1971 du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant extension à certains personnels en service à l'Office des Postes et Télécommunications de diverses indemnités.

n° 75-1702/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
15 décembre 1971

Numéro JO
n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro
27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire l'article 1^{er} de la délibération n° 11-71 du 9 décembre 1971 du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant extension à certains personnels en service à l'Office des Postes et Télécommunications de diverses indemnités instituées en faveur de fonctionnaires du cadre territorial des Postes et Télécommunications. Ne sont pas approuvés les articles 2 et 3 de cette même délibération.